

Organigramme de l'Ecole des Arts de la Sorbonne

Directeur	José MOURE
Directrice adjointe	Françoise DOCQUIERT
Responsable administrative	Catherine LE BAIL-ROUCHOUSE

Responsables pédagogiques de la Licence Arts plastiques

L1	
Benjamin SABATIER	L2
	Isabelle VODJDANI
L3	
Pierre JUHASZ	

Gestionnaires de scolarité de la Licence Arts plastiques

Bureau 456 (Examens/Handicap)	
Julien LEERS	01 44 07 84 75
Bureau 459	
Jean-Paul LARODIE (L1 et L2)	01 44 07 84 88
Karine DERKX (L3)	01 44 07 84 85

Jours et horaires d'ouverture du secrétariat

LUNDI	9h30-12h15	fermé au public
MARDI	9h30-12h15	14h-16h30
MERCREDI	9h30-12h15	14h-16h30
JEUDI	9h30-12h15	14h-16h30
VENDREDI	fermé au public	14h-16h30

A votre disposition au Centre Saint-Charles

Rez-de-chaussée : accueil, cafétéria, salle d'exposition, infirmerie, tutorat pour aide méthodologique
1^{er} étage : laboratoire photographique, salle de gravure-sérigraphie
2^{ème} étage : bibliothèque Arts plastiques et Sciences de l'Art
3^{ème} étage : services audiovisuel et informatique
4^{ème} étage : bureaux administratifs de direction et scolarité
Accès internet sans fil

A l'attention des futur(e)s candidat(e)s

Vous souhaitez vous inscrire en **Licence Arts plastiques** à l'Ecole des Arts de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vous trouverez dans ce dépliant la présentation de cette Licence ainsi que la liste des enseignements qui y sont dispensés.

IMPORTANT

Pré-inscription sur l'application Parcoursup

Après votre admission Parcoursup

Première inscription administrative : à partir de début juillet sur <https://primo.univ-paris.fr>

Vous recevrez votre carte d'étudiant après le règlement de vos droits d'inscription.

Inscription pédagogique : début septembre sur <https://ipweb.univ-paris1.fr/>

Réunion d'informations et retrait des programmes : début septembre au Centre Saint-Charles, 47 rue des bergers 75015 Paris

Début des cours : mi-septembre

Vos études à l'Ecole des Arts de la Sorbonne de Paris 1

- **Contrôle continu obligatoire**
- Nombre d'années d'études pour obtenir la licence : **3**
- Nombre de semestres par année d'études : **2**
- Nombre de semaines d'enseignement par semestre : **12**
- Nombre d'heures de cours par semaine : **19h30**
- Langues : plusieurs langues au choix par niveau
- Résultats : compensation à l'année entre les semestres
- 2^{ème} session d'examens (dite de rattrapage) en juin



LICENCE ARTS PLASTIQUES

ECOLE DES ARTS DE LA SORBONNE
Centre Saint-Charles
47, rue des bergers 75015 Paris

<http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr04/>

**L1 ARTS PLASTIQUES
(SEMESTRES 1 ET 2)**

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coeff	Crédits
SEMESTRE 1				
UE n°1 : enseignements génériques			3	12
Histoire de l'art	24h	24h	1.5	6
Philosophie de l'art	24h	24h	1.5	6
UE n°2 : enseignements spécifiques			3	12
Création personnelle : découverte		36h	1	6
Comprendre le dessin		36h	1	3
Espace, surface, couleur		36h	1	3
UE n°3 : enseignements complémentaires			1	6
Culture et compétences numériques (C2i)		24h	0.5	3
Pratique d'une langue obligatoire		18h	0.5	3
Module de méthodologie documentaire				
Volume semestriel par étudiant	48h	198h		30

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coeff	Crédits
SEMESTRE 2				
UE n°1 : enseignements génériques			3	12
Histoire de l'art	24h	24h	2	8
Philosophie de l'art		24h	1	4
UE n°2 : enseignements spécifiques			3	12
Création en relation avec l'actualité artistique		36h	1	6
Pratiques de l'image		36h	1	3
Espace, volume, couleur		36h	1	3
UE n°3 : enseignements complémentaires			1	6
Pratique d'une langue obligatoire		18h	1	6
Volume semestriel par étudiant	24h	174h		30

Important : 105h d'expériences professionnelles à effectuer en L1, L2 ou L3 nécessaires à la validation de votre Licence en L3.

**L2 ARTS PLASTIQUES
(SEMESTRES 3 ET 4)**

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coeff	Crédits
SEMESTRE 3				
UE n°1 : enseignements génériques			3	12
Histoire de l'art	24h	24h	1.5	6
Philosophie de l'art	24h	24h	1.5	6
UE n°2 : enseignements spécifiques			3	12
Création personnelle : expérimentation		36h	1	6
Penser le dessin		36h	1	3
Images fixes et en mouvement		36h	1	3
UE n°3 : enseignements complémentaires			1	6
Pratiques artistiques autres ou Pratiques passerelles		24h	0.5	3
+ Pratique d'une langue obligatoire		24h	0.5	3
Module de préprofessionnalisation		18h 6h		
Volume semestriel par étudiant	48h	204h		30

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coeff	Crédits
SEMESTRE 4				
UE n°1 : enseignements génériques			3	12
Histoire de l'art	24h	24h	1.5	6
Philosophie de l'art	24h	24h	1.5	6
UE n°2 : enseignements spécifiques			3	12
Création personnelle : développement		36h	1	4
Questionner le dessin		36h	1	4
Pratiques plastiques différenciées		36h	1	4
UE n°3 : enseignements complémentaires			1	6
Pratiques artistiques autres ou Pratiques passerelles		24h	0.5	3
Pratique d'une langue obligatoire		24h 18h	0.5	3
Volume semestriel par étudiant	48h	198h		30

Important : 105h d'expériences professionnelles à effectuer en L1, L2 ou L3 nécessaires à la validation de votre Licence en L3.

**L3 ARTS PLASTIQUES
(SEMESTRES 5 ET 6)**

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coeff	Crédits
SEMESTRE 5				
UE n°1 : enseignements génériques			6	12
Histoire de l'art	24h		3	6
Sciences humaines appliquées à l'art		24h	3	6
UE n°2 : enseignements spécifiques			6	12
Démarche et création		36h	1.5	3
Art, images, nouveaux médias I		36h	1.5	3
Art et médium I		36h	1.5	3
Pratique du projet : donner à voir		24h	1.5	3
UE n°3 : enseignements complémentaires			3	6
Pratiques artistiques autres ou Pratiques dans le champ du social + Pratique d'une langue obligatoire		24h 24h 18h	1.5 1.5 1.5	3 3 3
Volume semestriel par étudiant	24h	198h		30

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coeff	Crédits
SEMESTRE 6				
UE n°1 : enseignements génériques			6	12
Philosophie de l'art	24h	24h	3	6
Sciences humaines appliquées à l'art		24h	3	6
UE n°2 : enseignements spécifiques			6	12
Démarche et création		36h	1.5	3
Art, images, nouveaux médias II		36h	1.5	3
Art et médium II		36h	1.5	3
Pratique du projet : donner à voir		24h	1.5	3
UE n°3 : enseignements complémentaires			3	6
Pratiques artistiques autres ou Pratiques dans le champ du social + Pratique d'une langue obligatoire		24h 24h 18h	1.5 1.5 1.5	3 3 3
Expériences professionnelles soumises à validation (au moins 105h, à effectuer en L1, L2 ou L3)	105h			
Volume semestriel par étudiant	24h	222h + 105h		30